

Les ministres sont persuadés que les exportateurs japonais tiendront compte de la situation précaire du marché canadien lorsqu'ils planifieront leurs exportations de véhicules commerciaux vers le Canada.

Grâce à la nouvelle disposition relative aux "prévisions" des exportations, le climat des investissements et la confiance au sein de l'industrie canadienne de l'automobile s'en trouveront améliorés car l'industrie disposera de plus de temps pour mener à bien ses plans de restructuration et convertir ses opérations en fonction de la nouvelle génération des véhicules automobiles à faible consommation d'essence. Les ministres ont souligné que l'industrie de l'automobile contribue de façon importante à l'économie canadienne et que diverses industries, notamment celles de l'acier, de l'aluminium, des matières plastiques, du caoutchouc et du textile, dépendent en grande partie de leurs ventes aux constructeurs d'automobiles.

Le ministre Lumley s'est réjoui de la volonté du Japon d'en arriver à une solution satisfaisante pour les deux parties, entente qui met en évidence le sérieux des relations commerciales entre le Canada et le Japon. Il a ajouté que "cette entente indique bien que les Japonais sont de plus en plus conscients de la situation, des intérêts et des objectifs économiques particuliers du Canada".